



Convention n° 111 du 25 juin 1958 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession

RS 0.822.721.1; RO 1961 824

Champ d'application le 27 mars 2019, complément¹

Etats parties	Ratification	Entrée en vigueur
Timor-Leste	10 mai 2016	10 mai 2017

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1961 824, 1973 1681, 1975 2503, 1982 842, 1984 578, 1985 606, 1987 1419, 1991 623, 2005 1855, 2009 721 et 2013 969.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

